CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E8097** **VALABLE JUSQU'AU** **11/12/2027**

ÉDITÉ LE 28/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/05/1995

Raison sociale : SAS LALORGUE EGB

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 20/03/2007

Capital : 39 060

340 RUE ALESSANDRO VOLTA
12510 OLEMPS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RODEZ 95 B 114 401080338

Siret : 401 080 338 00015

Code NACE : 4120B

Numéro caisse de congés payés : 8301999

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 111748357

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 111748357

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Téléphone : 05 65 68 56 70 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
LALORGUE ERICK PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : egb12.bureau@orange.fr

Effectif moyen : 16 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 000 314 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité confirmée)	16	12/12/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

28/10/2026 15:04

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.